



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Vive-l-Euro>

Vive l'Euro !

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2003 - N° 1030 - mars 2003 -

Date de mise en ligne : dimanche 19 novembre 2006

Date de parution : mars 2003

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Un abonné belge ; désireux d'éviter des frais financiers pour nous régler son abonnement, et ne voulant pas mettre un billet dans une lettre, a choisi un moyen qui paraît tout indiqué : faire tout simplement un chèque tiré sur son compte de la Fortis banque belge pour virement à notre compte postal.

Le résultat est à peine croyable : sur les 26,20 euros de son chèque, sa banque a d'abord prélevé la bagatelle de 9,37 euros qualifiée de frais de correspondance, après quoi les chèques postaux français ont à leur tour prélevé 3,50 euros, qualifiés cette fois de frais de remise de chèque étranger. Ainsi la banque de départ prélevant 36% et la Poste, à l'arrivée, 13% de plus, c'est au total la moitié de l'abonnement que nous ont transmis ces "services" financiers. Services pour qui ?